

Le Duc d'Alençon enfermé dans une cage de fer.

Numéro d'inventaire : 1981.00036.34

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Pinot (Charles) [] (Epinal)

Imprimeur : Pinot (Charles), Épinal

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1872 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

Description : Feuille de papier très fin blanc et impression polychromique.

Mesures : hauteur : 215 mm ; largeur : 173 mm

Notes : Demi-couverture de cahier seulement . Verso: 2e gravure + texte anonyme "Histoire de France (1481). Le duc d'Alençon enfermé dans une cage de fer" (Louis XI). Ch. Pinot seul : 1872-1874.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

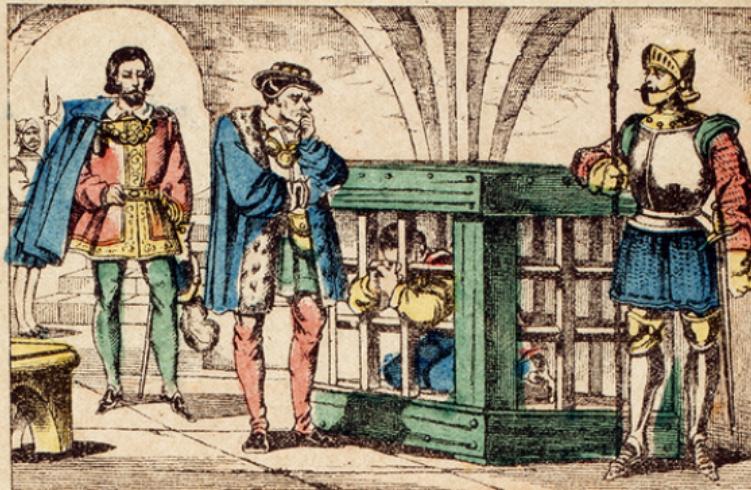
Filière : Élémentaire

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.



HISTOIRE DE FRANCE (1481).

Le duc d'Alençon enfermé dans une cage de fer.

En 1458, le duc d'Alençon, accusé d'avoir traité avec les Anglais, avait été condamné à mort. Charles VII commua sa peine en une prison perpétuelle. À son avènement, Louis XI lui ouvrit les portes de sa prison. Alençon profita de la liberté qui lui était rendue pour assassiner ceux qui avaient déposé contre lui; il fabriqua de la fausse-monnaie, entra dans la ligue du Bien public et dans tous les complots formés contre le roi. En 1473, Louis XI le fit arrêter et le livra au parlement. L'arrêt fut prononcé l'année suivante : le duc, âgé de soixante-six ans, fut condamné à la peine capitale pour la seconde fois. Il eut grâce de la vie, mais il fut retenu en prison jusqu'à sa mort survenue deux ans après.

Il laissa un fils, René, auquel le roi payait fort irrégulièrement une modique pension ; René s'en contentait. Mais ceux à qui avaient été distribués les biens de son père craignaient toujours de sa part quelque dangereuse réclamation. Ils imaginèrent de lui écrire des lettres anonymes ; le comte René est fort effrayé des fausses menaces que contiennent ces lettres, et ne trouve qu'une ressource, c'est de demander asile au duc de Bretagne et au roi d'Angleterre. Aussitôt avis est donné à Louis XI que le comte du Perche se prépare à fuir chez les ennemis du royaume. Passer en Angleterre ou en Bretagne, c'était aux yeux de Louis XI un crime irremissible. Il fait arrêter le coupable et l'enferme dans une cage de fer d'un pied et demi de long. On lui donnait à manger avec une fourche à travers les barreaux (1481). On le tint là douze semaines. Mais on manquait de preuve écrite. Un des hommes placés près de lui, et qui lui avait inspiré confiance, l'éveilla brusquement une nuit et lui dit : « Par le corps Dieu, vous êtes un homme mort, si vous n'y prenez garde ! » Et il lui conte que son frère avait entendu dire à bonne source qu'on allait le faire mourir. Le prisonnier, éperdu, supplie l'homme de lui fournir les moyens de fuir. Il le promet ; mais avant tout il faut écrire au duc de Bretagne, lui demander asile. Et il donne au captif ce qu'il faut pour ce message. Le comte écrit, et ses ennemis tiennent la pièce qui leur manquait. L'accusé fut condamné à demander pardon au roi et à tenir prison perpétuelle.